

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 25 Juin 1895

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnances Souveraines du 1<sup>er</sup> juin 1895, M. le Comte Fourier d'Hincourt a été nommé Lieutenant-Colonel d'Etat-Major et attaché à la Personne de S. A. S. le Prince en qualité d'Aide de Camp.

Le Prince, par Ordonnance du 12 juin 1895, a nommé Grands-Croix de l'Ordre de Saint-Charles :

S. Exc. M. le Comte de Ficalho, Grand Maître de la Cour de S. M. T. F. le Roi de Portugal ;

S. Exc. M. le Marquis de Pombal, Grand Maître des Cérémonies de la Cour de S. M. T. F. le Roi de Portugal ;

S. Exc. M. le Duc de Loulé, Grand Maître de la Maison de S. M. la Reine Douairière de Portugal.

Par Ordonnance Souveraine du 12 juin 1895 sont nommés :

Avocat Général près le Tribunal Supérieur, M. Hector de Rolland, Vice-Président de ce Tribunal, en remplacement de M. Edmond Turrel, relevé de ses fonctions sur sa demande.

Vice-Président du Tribunal Supérieur, M. Lucien Treppoz, Substitut de l'Avocat Général près le Tribunal, en remplacement de M. Hector de Rolland.

Par Ordonnance Souveraine du 15 du même mois, M. le Chanoine Joseph Baud, vicaire général de l'archevêché catholique de Bucarest, est autorisé à accepter et à porter la croix d'officier de l'Ordre de l'Etoile de Roumanie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi de Roumanie.

**NOUVELLES LOCALES**

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse sont arrivées à Lisbonne, sur le yacht *Princesse-Alice*, dans la journée du 6 juin, après une seule relâche à La Palma de Mallorca (îles Baléares).

Le jour de leur entrée à Lisbonne, Leurs Altesses Sérénissimes ont reçu la visite de S. M. le Roi Don Carlos, qui est resté à dîner à bord. S. A. R. l'Infant Don Alfonso, Duc d'Oporto, est allé également sur le yacht.

Le lendemain, Leurs Altesses Sérénissimes ont été invitées à déjeuner à Cascaes, chez S. M. la Reine Mère Maria Pia, qui avait envoyé un train spécial pour les Princes.

Samedi, Leurs Altesses Sérénissimes ont dîné au Palais de Necessidades, chez S. M. le Roi, et,

dimanche, Elles ont assisté, avec Sa Majesté, aux courses de taureaux.

Après un séjour d'une semaine à Lisbonne, le yacht est reparti pour la mer, où le Prince va reprendre ses travaux scientifiques habituels. Sont attachés au laboratoire de Son Altesse Sérénissime, MM. Jules Richard, qui s'occupe de zoologie et de physiologie ; Lallier, zoologiste ; Borrel, artiste peintre.

M. le comte Fourier d'Hincourt, officier de la Légion d'honneur, commandeur du Nichan-Iftikhar, chevalier du Medjidié, de N.-D. de la Guadalupe, de Saint-Grégoire-le-Grand, de la Valeur Militaire d'Italie, officier d'Académie, etc., que Son Altesse Sérénissime vient d'attacher à Sa personne en qualité d'aide de camp, est un ancien officier de l'armée française.

Engagé volontaire au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique en 1853, il devint sous-lieutenant six ans après, et prit part aux grandes expéditions d'Algérie de 1857, 1860, 1871 et 1881, ainsi qu'aux campagnes d'Orient, d'Italie, de Mexique et à la guerre de 1870, en gagnant successivement les grades de lieutenant, capitaine, chef d'escadron, et lieutenant-colonel. Il a commandé en cette qualité le 9<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval jusqu'à son admission à la retraite.

Durant le temps où il est resté en activité, M. Fourier d'Hincourt a été chargé de diverses missions en Japon et en Algérie et s'en est acquitté avec distinction.

M. Hector de Rolland, après avoir prêté serment dimanche, entre les mains de S. Exc. M. le Gouverneur Général, délégué à cet effet par le Prince, a été installé dans ses fonctions d'Avocat Général, ainsi que M. Lucien Treppoz, en qualité de Vice-Président, à l'audience solennelle tenue ce matin par le Tribunal Supérieur.

Occupant pour la dernière fois le siège du ministère public, M. Treppoz adresse à M. de Rolland ses souhaits de bienvenue. Il rappelle les hautes qualités qui distinguent le nouveau chef que la confiance du Prince a placé à la tête du Parquet, et sa précieuse collaboration au Conseil d'Etat.

M. le Président de Lattre est heureux de complimenter M. de Rolland, dont il a pu, depuis de longues années, apprécier les mérites, l'activité et les connaissances juridiques. Les travaux du nouvel Avocat Général, dans le sein du Tribunal Supérieur comme au Conseil d'Etat où il a commencé seul la refonte du Code de Procédure, refonte qui, partout ailleurs, occupe de nombreuses commissions, l'attachent étroitement et chaque jour davantage à la Principauté. Il l'appelle ensuite à prendre place à son siège de ministère public.

Les premiers mots de M. de Rolland expriment son inaltérable reconnaissance au Prince pour la marque de confiance que Son Altesse Sérénissime a bien voulu lui donner. Il remercie avec effusion M. Treppoz et M. de Lattre. Il compte pour lui faciliter la tâche sur le concours de tous.

M. de Rolland essayera de justifier la faveur

dont il est l'objet par son dévouement sans bornes au Prince et à Son Auguste Famille, par son ardent amour de la justice et par son impartialité. Il constate, à ce propos, que notre Auguste Souverain est le premier à favoriser et à protéger l'indépendance de Ses magistrats, et qu'il a trouvé un interprète fidèle de Sa pensée dans l'Administrateur éminent, au jugement droit et sûr, à qui Il a confié les rênes du Gouvernement.

Il termine en rendant hommage aux qualités de M. Turrel, son prédécesseur ; à son intégrité, à sa facilité de travail et à la rare aisance avec laquelle il manie la parole. Il lui adresse, au nom du Tribunal, un adieu ému et lui souhaite un entier succès dans la nouvelle carrière qu'il se propose d'embrasser.

Nous ne pouvons que résumer ces discours à la hâte et, peut-être, trop succinctement, mais pressé par l'heure du tirage, nous devons nous borner aujourd'hui à cette rapide analyse.

Il y avait fête mercredi au Collège Saint-Charles. Les élèves y donnaient une séance récréative à l'occasion du tirage de la loterie au profit des pauvres de la Conférence.

Des récits, des poésies, des morceaux de musique ont été entendus, et deux comédies ont été fort gentiment interprétées : *Le Gendre de M. Poirier*, trois actes d'Emile Augier et Jules Sandeau, et la *Grammaire*, un acte de Labiche.

Le collège de la Visitation célébrait vendredi la fête du saint Patron de la Compagnie de Jésus, saint Louis de Gonzague. Le matin, S. G. M<sup>re</sup> l'Evêque présidait la cérémonie de la première Communion, et le soir, un feu d'artifice, tiré dans la cour principale de l'établissement, réunissait la société nombreuse et distinguée. Parmi les invités, M. le duc de Richelieu ; S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général ; M<sup>re</sup> l'Evêque, M. le Président et M<sup>me</sup> de Lattre ; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général ; M. de Rolland, Avocat Général ; M. Treppoz, Vice-Président ; le Ch<sup>er</sup> de Loth, faisant fonctions de maire en l'absence du comte Gastaldi, et presque tous les fonctionnaires.

Sous la direction de leur professeur, M. Bellini, les élèves du collège ont commencé la soirée par un brillant concert instrumental, dont chaque morceau a été très applaudi.

En somme, réunion des plus agréables pour tout le monde.

Samedi a été célébré, à la Cathédrale, le mariage de M<sup>lle</sup> Julie-Léonie-Thérèse Paul, fille de M. le chef d'escadron commandant les Carabiniers de Son Altesse Sérénissime, avec M. le Commandant Ferdinand-François Renaud.

Un temps superbe a favorisé dimanche la procession organisée dans la paroisse de Monte Carlo pour y célébrer la Fête-Dieu. Cette touchante cérémonie avait attiré à l'église Saint-Charles et sur le parcours du pieux cortège une foule considérable.

A dater de vendredi prochain 28 courant, les concerts seront donnés, pendant la saison d'été, à 4 heures, et tous les jours.

Dimanche soir, les collines entourant la Principauté se sont illuminées, comme tous les ans à pareille époque. De place en place, des feux joyeux piquaient de clartés rougeâtres le velours sombre des montagnes.

C'était la fête de saint Jean, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui semble être la continuation d'une fête astronomique et païenne, appelée *Carisie*, et qui avait été instituée en l'honneur de la déesse de la Concorde. Ce jour-là, toutes les querelles devaient être oubliées. Le chef de famille réunissait à sa table tous les siens, et l'on échangeait des présents en gage de l'union existant entre tous les membres d'une même lignée.

En Bretagne, la Saint-Jean était encore fêtée tout particulièrement il y a quelques années, et les écrits des poètes nous en ont gardé la description :

La nuit tombe. La terre émue exhale tous ses parfums. Un souffle mystique caresse les fronts. Tout à coup, dans l'obscurité jaillissent de grandes lueurs. Les cloches sonnent, le clergé bénit les bûchers, et, autour des brasiers, selon la coutume antique, les rondes se forment; puis le feu, privé d'aliments, s'éteint en crépitant, les vieilles femmes s'avancent pour saisir les tisons noircis qui préserveront leurs maisons de la foudre, tandis que les fillettes cherchent le leur, qu'elles garderont précieusement, parce qu'il est l'indice d'un prochain mariage.

De nos jours, à Monaco, la Saint-Jean est la fête de nombreuses familles, le prénom de Jean étant très répandu. Elle donne lieu à des réunions intimes qui, pour n'avoir pas la solennité de jadis, n'en sont pas moins charmantes. Le village de Saint-Jean, près Beaulieu, célèbre, chaque année, sa fête patronale par des réjouissances organisées sous les auspices de la municipalité et qui ont, dimanche, attiré dans cette jolie localité un grand nombre d'habitants de la Principauté.

Hier soir, vers 10 heures, une fusée du feu d'artifice tiré au Collège de la Visitation en l'honneur de la Saint-Jean, est tombée sur un amas de broussailles au pied des rochers sis derrière le musée, au bord de la mer; les flammes prirent de suite un grand développement.

Les pompiers de Monaco, accourus de suite, ont éteint, en moins d'une heure, ce commencement d'incendie.

Etaient présents: S. Exc. M. le Gouverneur Général, le Colonel de Sainte-Croix, M. le Colonel de Castro, M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, M. de Loth, Adjoint, faisant fonctions de Maire, M. le Directeur de la Police, M. l'Avocat Général, M. le Vice-Président Treppoz, etc.

Les Carabiniers et les Agents de Police de Monaco ont prêté aux pompiers le concours le plus actif.

A la suite des concours particulièrement satisfaisants, cette année, qui ont eu lieu les 17, 18, 21 et 22 juin, le Comité de l'Instruction publique a reconnu aptes à recevoir le certificat d'études, les élèves des Classes Communales dont les noms suivent dans l'ordre de leur classement :

ÉCOLES DES FILLES

Catherine Viale — Marie Lassalle — Georgette Blanchy — Pauline Brun — Adeline Gaziello — Angèle Barriera — Louise Aymino — Joséphine Cauvin — Adeline Cotta.

ÉCOLES DES GARÇONS

Jules Brousse — Emile Ghigliion — Paul Muggetti — Humbert Anfonso — Jean Biancheri.

Samedi soir, la Société Chorale a donné une sérénade à M. Gindre, son président, à l'occasion de la Saint-Félix.

Dans sa séance du 15 juin, l'Académie des Beaux-Arts a décerné pour la première fois le prix Houlevigne, d'une valeur de 5,000 francs, destiné à récompenser l'auteur d'une œuvre remarquable produite dans le cours des quatre dernières années.

Ce prix a été attribué à M. Nénot, architecte, pour sa construction de la nouvelle Sorbonne.

M. Nénot est venu récemment ici pour inspecter les édifices publics de la Principauté. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

M. de Batourine, consul de Russie, partira ces jours-ci en congé.

En son absence, c'est M. Yourassow, vice-consul, qui est chargé de toutes les affaires du consulat, dont les bureaux sont transférés chez M. Yourassow, rue Blanqui, coin de la rue Villermont, à Nice.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Grasse.** — On écrit de Gattières au *Journal de Grasse* pour lui signaler de curieux effets de la foudre :

La semaine dernière, un orage terrible éclatait dans la vallée du Var. Les sommets des montagnes se couvraient de noirs nuages, bientôt la foudre les éclairait de ses feux rapides, les grondements du tonnerre répétés par les échos de la vallée portaient partout la terreur et l'effroi, la pluie tombait à torrents. A quatre heures du soir, un sombre nuage entoure le village de Gattières et le plonge dans la nuit; un bruit sec, strident retentit, la colline tremble sur sa base, toutes les maisons sont ébranlées, la peur est partout, la foudre tombait sur le village et le sillonnait de flammes.

Dans une petite cuisine, étroite, bien fermée, au deuxième étage d'une maison située au milieu du village, quatre personnes, M<sup>me</sup> Josseran, Noëlie Josseran, la bonne, une femme de service causaient, priaient, travaillaient, attendant dans la crainte la fin de l'orage. Tout à coup, la foudre pénètre dans la maison par une petite ouverture du premier étage; arrivée au milieu de l'appartement, elle s'élève en ligne droite, traverse le plancher, entre dans la cuisine à dix centimètres de l'endroit où Noëlie Josseran était debout; la foudre rougit, en passant, la joue gauche de la jeune fille, roussit ses cheveux qu'elle étend sur ses épaules, s'élève à la hauteur du plancher, se dirige à droite, traverse une cloison, va briser une glace au fond d'un petit salon, revient faire une autre ouverture à la même cloison, rentre encore dans la cuisine, monte à l'étage supérieur, qu'elle traverse de part en part, pour aller au quatrième étage briser commodes et bouteilles. Elle sort en passant par un mur de cinquante centimètres d'épaisseur, monte sur la toiture, descend par la cheminée et vient se noyer dans un chaudron qu'elle fait voler en pièces, éclaboussant d'eau, de ferraille, d'une épaisse fumée de soufre les quatre personnes qui se trouvaient dans la cuisine, où la foudre venait pour la troisième fois en moins d'une seconde.

**Saint-Jean.** — Les régates de Saint-Jean qui ont eu lieu dimanche ont été favorisées par un temps splendide. Brise trop faible même qui n'a pas permis d'apprécier les véritables qualités nautiques des coureurs.

Voici les résultats :

VOILE

1<sup>re</sup> série. — Yachts au-dessus de 3 tonneaux : 1<sup>er</sup> *Niké II* ; 2<sup>me</sup>, *Thérèse II*.

2<sup>me</sup> série. — Yachts de 3 tonneaux et au-dessous : 1<sup>er</sup>, *Mésange* ; 2<sup>me</sup>, *Etoile-Filante*.

3<sup>me</sup> série. — Embarcations de 5 m. 50 maximum : 1<sup>er</sup>, *Trois-Sœurs* ; 2<sup>me</sup>, *Mariette* ; 3<sup>me</sup>, *Olga* ; 4<sup>me</sup>, *Luciole*.

4<sup>me</sup> série. — Embarcations de 4 m. 50 maximum : *Poupre* est arrivé premier dans cette série. Malheureusement un faux départ l'a fait disqualifier. Cela est regrettable, car ce petit yacht a fait une belle course, battant même les bateaux de la série supérieure. Donc on a classé : 1<sup>er</sup>, *Peira Fourniga* ; 2<sup>me</sup>, *Stella Maris* ; 3<sup>me</sup>, *Olga*.

5<sup>me</sup> série. — Bateaux armés en pêche et au bornage : 1<sup>er</sup>, *Scintilla* ; 2<sup>me</sup>, *Madeleine*.

AVIRON

Embarcations de pêche et de service (6 rameurs) : 1<sup>er</sup>, *Louise* ; 2<sup>me</sup>, *Courbet*,

(4 rameurs) : 1<sup>er</sup>, *Ficanas* ; 2<sup>me</sup>, *Jeanne* ; 3<sup>me</sup>, *Louise*.

*Louise* est en réalité arrivée première dans cette série; mais on ne lui a accordé que le troisième prix, car elle venait de remporter le premier prix dans la série supérieure, ce qu'elle a accepté d'ailleurs sans contestation.

Dans la course de yoles à 4 rameurs, celle du Club de

la Voile s'est présentée seule et a accompli régulièrement le parcours.

En somme, journée des plus intéressantes.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'événement capital de la semaine a été l'envoi par S. M. l'empereur de Russie du collier de l'Ordre de Saint-André à M. Félix Faure, président de la République française. La remise des insignes et de la lettre autographe de Nicolas II n'avait pas simplement le caractère d'un acte de haute courtoisie : tout le monde a compris à Paris qu'il y avait là un acte politique ayant une grande signification au moment où les escadres russe et française naviguent de conserve dans les eaux de la Baltique et au lendemain du jour où le ministre des affaires étrangères de France déclarait à la tribune parlementaire que l'entente établie entre la Russie et la France était une alliance. M. le baron de Mohrenheim, ambassadeur de S. M. l'empereur de Russie à Paris, a eu soin, dans les quelques paroles qu'il a adressées à M. Félix Faure, de faire ressortir le sentiment du Czar envers la France et « la continuité des relations si heureusement établies entre les deux pays. »

L'Ordre de Saint-André est le plus élevé des Ordres de l'empire russe. Il ne comprend qu'une seule classe et confère à ses membres le rang de lieutenant-général. La décoration consiste en une croix de Saint-André avec les initiales S. A. P. R. aux extrémités de la croix. Ces initiales sont celles des quatre mots de la phrase : *Sanctus Andreas Patronus Russiae*. La croix est surmontée de la couronne impériale. Cette décoration se porte suspendue à un large ruban bleu passé en écharpe de droite à gauche. Sur le côté gauche de l'habit, les membres portent en outre une plaque ayant un médaillon fond or, chargé d'un aigle employé à deux têtes couronnées, surchargée d'une croix de Saint-André en argent et entourée d'un cercle bleu céleste où se lisent en caractères russes ces mots inscrits en or : *Pour la foi et la fidélité*. L'Ordre de Saint-André confère de droit à celui qui en est titulaire tous les autres Ordres de Russie, qui sont au nombre de sept.

Le Président de la République a envoyé au czar Nicolas II un télégramme de remerciement.

×

Le Président de la République et M<sup>me</sup> Félix Faure ont offert un grand dîner aux ministres et aux membres de la Commission du budget et des Commissions des deux Chambres. La table, dressée dans la grande salle des Fêtes, était ornée de superbes gerbes de fleurs, contenues dans de surtouts en argent massif, et comprenait cent vingt couverts. La musique de la garde républicaine s'est fait entendre pendant le dîner. Une réception très brillante a suivi. Le jardin d'hiver, qui sépare le buffet de la salle des Fêtes, était orné de belles plantes vertes, et la terrasse qui donne sur le jardin de l'Élysée, avait été ouverte aux fumeurs. M. Félix Faure n'a pas, pour le tabac, la même aversion que son prédécesseur, M. Carnot. Il fume volontiers une cigarette et il offre, à ses invités d'excellents cigares. C'est une attention très appréciée des députés et des sénateurs.

×

Je ne saurais énumérer toutes les réceptions de cette semaine, marquée d'une pierre blanche dans les annales mondaines, sans allonger démesurément cette causerie; je suis forcé de faire un choix. Comment ne pas signaler le grand dîner donné par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris et la marquise de Dufferin et Ava auquel assistaient les ministres, le préfet de la Seine, le préfet de Police, les présidents des Chambres et des grands corps de l'Etat, un grand nombre d'ambassadeurs? Comment ne pas parler du dernier déjeuner hebdomadaire offert par la princesse Pierre-Napoléon Bonaparte dans une des grandes galeries de la splendide bibliothèque que son fils, le prince Roland Bonaparte, possède avenue d'Iéna? Affluence d'élite où nous avons remarqué le général et M<sup>lle</sup> Meredith-Read, la comtesse de Choiseul-Gouffier, la baronne Morio de Lisle, la comtesse de Salverte, le comte de La Sizeranne, le comte Walewski, la comtesse Martinet, le comte de Solms, M<sup>mes</sup> Charles et Anatole Bartholoni, etc.

Le prince de Polignac, qui est un de nos compositeurs de musique les plus distingués, a donné une soirée où il a fait entendre plusieurs de ses œuvres, notamment *Marthe et Marie*, chœur religieux d'une grande élévation de style, et une *Complainte gothique* des plus intéressantes. Toutes ces œuvres ont été admirablement rendues par les chœurs de Saint-Gervais, accompagnés au piano par la princesse. Par une innovation originale, un tableau lumineux était disposé de façon à ce que l'auditoire embrassât d'un coup d'œil d'ensemble le plan du morceau. Les rappels de motifs

inscrits dans des cartouches servaient de points de repère. Un guidon lumineux indiquait et suivait le texte chanté ; un autre guidon lumineux apparaissait sur des cartouches à chaque motif correspondant. Un musicien de nos amis, dans une phrase un peu hardie, a dit que c'était là « une véritable audition visuelle. »

Les réunions en plein air, malgré le temps orageux qui les dérange parfois, sont très recherchées.

M. Robert Lebaudy a convié les membres de la Société des Guides à un goûter champêtre qui a été servi dans sa magnifique propriété de Bougival.

Sur l'initiative de la comtesse de Miramon, on vient d'inaugurer une série de fêtes nautiques pour la jeunesse. Un bateau-mouche, gaiement pavoisé, a quitté le pont de la Concorde emmenant une trentaine de jeunes filles avec leurs parents. A Saint-Cloud, des voitures ont conduit les excursionnistes à l'Ermitage de Villebon, où un dîner a été servi en plein air. La fête s'est terminée par un bal champêtre, et on est rentré à Paris, par le bateau, après minuit.

×

Le « plein air » a de plus en plus d'adeptes, et j'ai assisté, à la gare Saint-Lazare, à l'arrivée de trois cents jeunes garçons, dont les plus âgés pouvaient avoir treize ans, revenant de Maisons-Laffitte, sous la conduite de leurs instituteurs et accompagnés pour la plupart de leurs parents. Ces jeunes gens avaient bien employé leur journée : visite au château de Saint-Germain, déjeuner en forêt de Carrières-sous-Bois, rallie-papier, courses de vitesse, courses d'échasses, courses à bicyclettes, promenade à pied jusqu'à Maisons-Laffitte. Ces excursions, organisées par l'Association des Instituteurs parisiens, auront lieu tous les dimanches aux environs de Paris, pendant l'été. C'est une heureuse innovation.

×

C'est un genre de distractions qui vaut mieux que les plaisirs bruyants de la fête de Neuilly, qui en ce moment bat son plein. Elle rivalise avec la foire de la place du Trône. Les manèges de chevaux de bois alternent avec les montagnes russes ; les dioramas font concurrence aux somnambules extra-lucides ; les lutteurs ont, sur leurs estrades, des poses d'une plastique superbe ; le théâtre Delille respire à côté du cirque Corvi et la ménagerie Pezon fait travailler trente-cinq lions ; des établissements macabres, « le Château de la Mort » et « le Domaine des Refroidis » ont pour concurrents des bals fin-de-siècle, où M<sup>lle</sup> La Goulue personnifie avec éclat la danse moderne. Il y a même eu, dans l'avenue d'Argenson, où avaient été dressées des tribunes fort bien pavoisées, une grande bataille de fleurs où ont figuré des équipages nombreux et bien ornés.

Pendant un mois, Neuilly deviendra un but de promenade pour le Paris-qui-s'amuse. Je viens de passer quelques heures dans cette cacophonie d'instruments et de boniments ; j'ai hâte d'aller goûter les frais sous les beaux arbres de la forêt de Fontainebleau.

DANGEAU.

## CAUSERIE

Un certain nombre de voyages émouvants sont en préparation à l'heure actuelle, sans parler de celui de S. A. S. le Prince Albert, qui continue en ce moment, à bord de son yacht *Princesse-Alice*, ses études scientifiques aux Açores. Donnons aux voyageurs un salut avant le départ.

L'un d'eux est le prince Wiasemsky qui se distingue par l'originalité de sa tentative.

Il a projeté d'aller de Paris au cap Horn, extrême pointe australe de l'Amérique du Sud. Mais le voyage ordinaire avec ses traversées sur mer, ses bateaux et ses trains pris, quittés et repris, n'était pas du tout son affaire. Aussi compte-t-il faire le voyage à cheval.

Je ne sais si je me fais suffisamment comprendre ? J'ai bien dit : à cheval, c'est-à-dire à pied sec. Et comme le prince Wiasemsky ne possède pas sur les éléments cette influence remarquable dont usa Moïse au passage de la mer Rouge ; comme d'autre part, l'océan Atlantique serait beaucoup plus difficile à déranger de son lit (même pour un Moïse) que ne fut le bras de mer qui s'opposait à la marche des Juifs vers Chanaan, il s'ensuit que notre voyageur a dû chercher un itinéraire en dehors des routes habituelles de la Patagonie.

C'est donc vers l'Est qu'il se dirigera. Et voici, sommairement, les contrées qu'il aura à traverser : la France, l'Allemagne, la Russie d'Europe, la Sibérie jusqu'au cap Est... le détroit de Behring qui, gelé en hiver, permet de passer à pied sec — à pied froid, je l'accorde, mais

sec tout de même — la presqu'île Alaska, toute l'Amérique du Nord, l'isthme de Panama dont le canal ne sera certainement pas fini à ce moment, toute l'Amérique du Sud jusqu'au détroit de Magellan.

Voilà certes un joli bout de chemin, tout à fait digne de tenter un héros de Jules Verne. La traversée du détroit de Behring ne sera pas toutefois des plus commodes : le détroit, tout gelé soit-il, est rempli de gros glaçons hérissés, culbutés dans tous les sens et bien qu'il n'y ait guère plus de 60 kilomètres entre le cap Est, en Asie, et le cap Prince-de-Galles, en Amérique, ils ne se franchiront pas sans difficultés. Le cheval du prince ne risquera rien d'être ferré à glace.

×

Une autre exploration est celle que projette M. Andrée, ingénieur suédois. Tandis que son compatriote, M. Nansen (de qui, par parenthèses, on est sans nouvelles en dépit de certaines dépêches trop optimistes) imaginait de se laisser entraîner vers le pôle Nord avec la banquise par les courants marins, M. Andrée caressait l'idée de découvrir le pôle Nord en ballon par les courants aériens.

Cette idée n'est pas nouvelle : elle fut préconisée par maint rêveur. Mais, aujourd'hui, c'est un homme d'une indiscutable compétence, un praticien des régions polaires, un intrépide aéronaute ayant fait ses preuves, qui tente de passer de la théorie à la pratique. Son projet a fait, par sa hardiesse et par ses judicieux calculs, l'admiration de l'Académie de Stockholm aussi bien que celle de l'Institut de France.

M. Andrée, en effet, n'a rien laissé au hasard. Tout est prévu, tout est calculé, même et surtout le retour. Car c'est très bien d'aller au Pôle, encore faut-il pouvoir en revenir pour dire ce qu'on y a vu. L'aller, si les prévisions de l'explorateur aéronaute sont justifiées, se fera d'ailleurs en quelques heures.

M. Andrée partira au mois de juillet du Spitzberg, et son ballon s'élancera d'une des îles de l'archipel Norsko, situé à l'extrémité Nord-Ouest de la grande terre. On choisira une brise du Sud ordinaire. Au Spitzberg la vitesse moyenne du vent au mois de juillet est de 3 mètres 8 à la seconde. Les observations faites à la tour Eiffel ont permis de constater que cette vitesse, à 300 mètres d'altitude, est supérieure de 6 mètres 3 environ à celle observée à la surface du sol. Il est donc permis de compter au Spitzberg sur un vent de 10 mètres 1 à la seconde. D'autre part le frottement des *guide-ropes* sur le sol retardera la marche du ballon d'à peu près 2 mètres 6 par seconde. L'aérostat marchera donc à 7 mètres 5 par seconde, 27 kilomètres à l'heure. En quarante-trois heures, il aura franchi les 600 et quelques milles qui séparent le Spitzberg du Pôle.

×

J'ai parlé de *guide-ropes*. On sait que ces cordages, trainant du ballon à la surface du sol, ont pour effet de ralentir la marche. M. Andrée veut cette lenteur, non seulement pour pouvoir observer le paysage (en été, au Spitzberg, le soleil est constamment au-dessus de l'horizon, sans nuit) mais encore pour donner à son ballon un retard sur le vent qui permette l'emploi de la voile.

Il est superflu de rappeler que le vent n'a en effet aucune prise sur la voile d'un navire aérien, lorsque ce navire lui-même marche avec la même vitesse que le vent. La résistance opposée par les *guide-ropes* à la traîne, met au contraire le ballon dans une situation analogue à celle d'un bateau sur mer ; on peut manœuvrer une voile, luvoyer et par ce moyen obtenir une marche s'écartant de la direction de la brise selon des angles variant de 0° à 40°, en moyenne 27°. Evidemment ce n'est pas encore l'idéal en matière de direction des ballons, mais c'est un pas en avant. En l'espèce, cette « dirigéabilité » relative était absolument indispensable.

Quant à l'aérostat, cet engin de locomotion sera à double enveloppe, avec un volume de 6,000 mètres cubes. Sa force ascensionnelle permettra d'enlever trois personnes, les instruments nécessaires et quatre mois de vivres.

La nacelle, munie de bouées de sauvetage, sera munie d'un système de suspension permettant de la décrocher instantanément du ballon dans le cas d'une chute à la mer. Le tout pèsera 3,000 kilogrammes.

La déperdition du gaz est prévue. Mais l'enveloppe sera suffisamment imperméable pour que la perte de force ascensionnelle soit négligeable et largement compensée

en tous cas par la diminution du poids des vivres consommés.

Enfin, pour le retour, M. Andrée emportera de l'hydrogène comprimé dans des cylindres, afin de pouvoir en temps voulu regonfler son ballon dans les régions polaires.

Tout cela n'empêche point qu'un tel voyage ne soit extrêmement périlleux pour les voyageurs. Le projet a cependant pour lui les explorateurs les plus autorisés, MM. Nordenkjold et Eckholm. De l'avis de ce dernier, le ballon est même le seul mode de transport qui puisse mener son homme au Pôle.

×

Après avoir souhaité de tout notre cœur bon voyage et complète réussite à MM. Andrée et Wiasemsky, revenons à des contrées moins lointaines.

L'Angleterre, pour être plus rapprochée de nous, n'est pas moins en train de devenir un pays bien extraordinaire : on y trouve des tomates qui dorment debout et des poules qui couvent des chats.

Le sommeil des tomates est une nouvelle maladie qui s'attaque depuis deux ou trois ans aux plants anglais, principalement dans les îles de Guernesey et de Wight. Contrairement à ce qui se passe dans l'espèce humaine, où les enfants dorment plus que les grandes personnes, le sommeil tomateux — ne pas lire *comateux* — ne s'observe guère que chez la plante adulte.

On voit d'abord s'incliner les feuilles qui souvent se décolorent : c'est le premier symptôme, c'est la somnolence qui commence. En fendant la racine, on s'aperçoit que sa partie ligneuse est d'un jaune brun sale qui s'accroît au contact de l'air. Au bout de peu de temps la tige se couvre d'une moisissure délicate, d'un champignon microscopique qui s'est insinué par la racine et s'est frayé un chemin à travers les tissus. A ce moment là, vous pouvez affirmer que la tomate est tout à fait endormie. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elle ronfle, mais c'est bien pire, car elle dort d'un sommeil éternel.

« Le seul « remède », dit la *Gardener's Chronicle*, consiste à arracher la plante, à la brûler et à ajouter de la chaux au sol pour tuer les spores qui peuvent s'y trouver. » Pour un remède, voilà un remède radical, où je ne m'y connais pas !

×

Pour la poule « félinophile », voici son histoire. Une chatte qui avait coutume de vivre dans une basse-cour y donna le jour à quatre petits, dans un râtelier. Une poule qui voulait couver... ceci a l'air d'une fable et même d'une fable de Lafontaine, mais je vous jure que rien n'est plus véridique... Une poule donc qui voulait couver et ne pouvait satisfaire son envie, vint s'installer sur la nichée et la recouvrit de ses ailes pendant que la mère s'était absentée.

Fureur légitime de la chatte à son retour, bataille où la poule défendit héroïquement ses poussins d'un nouveau genre, bref, victoire de la chatte qui conquiert le râtelier et nourrit ses petits.

Mais dès qu'elle se fut éloignée de nouveau, la poule qui tenait à son idée, revint à ses enfants d'adoption et recommença son manège. Les choses se passent ainsi depuis quelques jours, la poule revenant à la place dès qu'elle est libre et les petits chats se prêtant fort bien à cette couvée.

On avait déjà vu des cas d'adoption bien singuliers : des chattes s'attachant à des poussins et, sans en croquer un seul, leur prodiguant les soins les plus maternels ; des chattes élevant des rats, des lapins, leur donnant à têter, ce qui n'est pas banal... Mais jamais on n'avait vu la réciproque.

Il est vrai que l'histoire s'arrête à la couvée. Et le journaliste anglais qui nous la conte ne dit pas que la poule ait encore donné à têter aux petits chats. Elle y viendra peut-être. L'amour maternel fait faire de tels miracles aux animaux !

## FAITS DIVERS

Un incident dramatique, qui aurait pu avoir des suites très graves, s'est produit la semaine dernière à l'Opéra de Covent Garden à Londres, pendant la représentation de *Faust*. Au premier acte, quand Méphistophélès fait une apparition, il est accompagné d'un jet de flammes,

comme chacun sait. Or, ces flammes ont communiqué le feu au décor qui a commencé à flamber. Méphistophélès (M. Plançon) entonna son air sans se douter du danger, dont il n'eut connaissance qu'en voyant l'expression inquiète de Faust (M. Alvarez), il se retourna alors et, voyant de quoi il s'agissait, il s'interrompit et se mit à combattre le feu en habitué des régions infernales à qui les flammes ne font pas peur.

On baissa le rideau et M<sup>me</sup> Melba, dans son costume de Marguerite, vint sur le devant de la scène rassurer le public. L'apparition de l'admirable artiste eut l'effet désiré : les spectateurs restèrent à leurs places ; il n'y eut ni bousculade, ni panique, et M<sup>me</sup> Melba, par sa simple présence et ses quelques paroles, a certainement empêché une catastrophe épouvantable. C'est une dette de reconnaissance que lui doit le public anglais et l'on ne saurait trop la féliciter et la remercier de sa courageuse action.

On doit aussi rendre hommage à M. Plançon, à tous les artistes et au personnel tout entier de Covent Garden, dont le calme, le sang-froid et l'excellente discipline ont su prévenir un terrible malheur.

Tous ceux qui ont fait une traversée en mer et une excursion en montagne connaissent le mal de montagne et le mal de mer.

A quoi est dû le mal de montagne ?

C'est ce que vient de trancher, dans ses Annales de l'observatoire météorologique du mont Blanc, M. Joseph Vallot, le savant qui a fait le plus souvent l'ascension du géant des montagnes françaises, sur lequel ou au pied duquel il passe trois mois de l'année, qui y a fait construire le premier observatoire et qui en a fait, enfin, son domaine et sa chose.

Les savants ont, jusqu'à présent, attribué le mal de montagne à l'insomnie, à la fatigue, au froid, au dérangement de la digestion, à l'émotion, etc. Mais ces savants auraient pris l'effet pour la cause ou l'accessoire pour le principal.

Le mal de montagne serait dû à l'appauvrissement de l'oxygène sur les hauteurs. La preuve en serait qu'à mesure qu'on monte il augmente et qu'à mesure qu'on redescend il diminue. Deux grammes de phénacétine vous soulagent. Mais le seul remède absolu est la descente dans la vallée. Quels que soient l'émotion, le dérangement de la digestion, le froid, la fatigue, l'insomnie, le mal de montagne cesse, beaucoup plus rapidement que le mal de mer et presque instantanément, dès qu'on remet le pied sur le plancher des vaches.

M. Paul Mallet a donné au Congrès des Ingénieurs et Directeurs d'usines à gaz réuni à Paris, la primeur d'une intéressante découverte due à M. Denayrouze, ancien député, qui a battu Edison avec ses propres armes.

La salle des ingénieurs civils semble d'ordinaire brillamment éclairée par quatre beaux lustres, portant ensemble vingt-quatre lampes électriques à incandescence. Tout à coup une lumière fantastique jaillit d'un humble foyer posé sur la table d'expériences. La nouvelle lumière semblait faire passer subitement les lustres à l'état de veilleuses tristes. En unissant l'action des deux éléments nouveaux, le gaz et l'électricité, l'inventeur a montré qu'on pouvait amplifier dans des proportions inouïes, l'un des plus grands pouvoirs de l'homme sur la nature.

La clarté du jour peut être mise, le soir venu, à la disposition des pauvres gens. Il n'est logement si modeste, qui ne puisse être désormais inondé, par un simple bec de gaz, d'une lumière aussi puissante que celle dont les grands magasins pouvaient seuls s'enorgueillir.

On sait combien sont fréquents, malheureusement, les empoisonnements par les champignons et combien il est difficile — malgré l'abondance des recettes de reconnaître les bons d'avec les mauvais.

Le *Journal de la Santé* dit que ces recettes sont empiriques et que leurs indications peuvent causer les plus graves accidents, mais il donne un procédé permettant de rendre inoffensifs les champignons les plus vénéneux. Dès 1793, Paulet dans son *Traité des Champignons* l'avait énoncé ; les expériences de M. Pouchet, et surtout celle de M. F. Gérard, faites sous les yeux d'une commission nommée par le préfet de police, l'ont mis hors de toute contestation. Dans l'espace d'un mois, plus de 75 ki-

logr. de champignons appartenant aux espèces les plus vénéneuses (Anamite, fausse oronge, Anamite bulbeuse, Bolet pernicieux, etc.) furent mangés d'abord par M. F. Gérard seul, puis par lui et les membres de sa famille, sans qu'il en résultât le moindre inconvénient.

Voici comment il faut les préparer. Pour 500 grammes de champignons coupés en morceaux d'assez médiocre grandeur, il faut 1 litre d'eau acidulée par deux ou trois cuillerées de vinaigre ou deux cuillerées de sel gris. Dans le cas où l'on n'aurait que de l'eau à sa disposition il faut la renouveler une ou deux fois. On laisse macérer les champignons dans le liquide pendant deux heures entières, puis on les lave à grande eau ; ils sont alors mis dans de l'eau froide qu'on porte à l'ébullition : après un quart d'heure ou une demi-heure, on les retire, on les lave, on les essuie et on les apprête, soit comme un mets spécial — et ils comportent alors les mêmes assaisonnements que les autres — soit comme condiment.

Quant au mode d'action, il est des plus simples ; l'eau acidulée ou salée agit uniquement comme dissolvant des principes vénéneux qui sont éliminés ensuite par les lavages. Les champignons ainsi traités perdent la plus grande partie de leur saveur, mais ne vaut-il pas mieux les manger en cet état que risquer de s'empoisonner ?

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Joseph LENZI, marchand de nouveautés à Monaco, sont invités à se présenter en personne, ou pour fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés à l'étranger, ce délai sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances commencera le 17 juillet prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 23 juin 1895

LA NOUVELLE, br.-g. Caterina, Mon., c. Bréglino,	vin.
SANREMO, cutter, Louise, monég. c. de Millo,	passagers.
SAIN-TROPEZ, b. Tante, fr., c. Davin,	sable.
CANNES, b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
NICE, br.-g. Thérèse, fr., c. Marzé,	vin.
ID. vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.

Départs du 17 au 23 juin

CANNES, b. Tante, fr., c. Davin,	sur lest.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
NICE, vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres  
SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.  
VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1895

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE  
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS  
PAR H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE  
Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
CODE DE COMMERCE  
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
17	760.0	760.1	760.0	759.9	759.9	19.1	21.0	22.5	21.9	20.0	42	Calme	Beau, nuageux		
18	758.9	759.0	758.2	757.1	757.1	21.2	22.1	23.5	22.0	21.2	36	S E fort	Couvert, pluie		
19	756.9	757.0	757.2	757.1	756.9	22.1	22.6	21.3	21.0	20.9	38	id.	id.		
20	756.0	756.3	756.8	757.1	758.4	19.0	20.9	20.1	19.8	19.1	59	id.	Beau, nuageux, pluie		
21	750.5	761.1	761.1	761.3	762.1	21.5	22.8	24.6	22.9	21.0	56	Calme	id.		
22	763.5	764.0	764.1	764.0	764.0	23.5	23.0	24.6	22.2	20.3	40	id.	Beau, nuageux		
23	765.1	765.1	764.5	763.9	764.0	23.5	25.8	27.0	23.4	21.8	39	id.	Beau		
DATES		17	18	19	20	21	22	23							
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima		22.8	23.7	22.6	22.1	24.9	24.8	27.0					
		Minima		18.3	19.0	20.3	13.9	18.1	19.2	19.9					

Pluie tombée : 21<sup>mm</sup> 8